



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°27 - 10 septembre 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

COLZA

Stade majoritaire : Une part importante des colzas semée la dernière semaine d'août est au stade cotylédons / 1 feuille. Les semis précoces sont déjà à 4 feuilles.



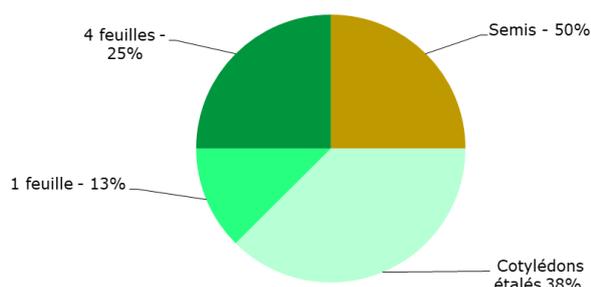
1. Stade de la culture

Une part importante des semis a été réalisée la dernière semaine d'août avant les pluies. Les 10 à 30 mm observés sur l'Alsace ont permis une levée correcte et les parcelles sont au stade cotylédons étalés à 1 feuille. Certaines situations semées après cet épisode pluvieux ne sont pas levées.

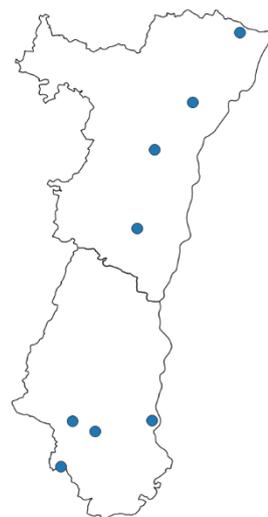
Dans les parcelles semées plus tôt et qui avaient eu la chance de recevoir des pluies d'orage, le stade 4 feuilles est atteint.

L'attention doit se porter sur les dégâts de ravageurs défoliateurs comme les limaces et les petites altises.

Répartition des stades du colza au 08/09/2020



Localisation des parcelles observées



2. Limaces (*Deroceras reticulatum* et *Arion hortensis*)

a. Observation

Au cours de la levée, le colza est particulièrement sensible aux dégâts de limaces. La section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable, sans aucune compensation possible.

Avant la levée, le suivi des limaces se fait par piégeage. De la levée au stade 3-4 feuilles (B3-4 = BBCH 13-14), les observations se font directement sur les plantes.

Aucun signalement n'est fait pour l'instant.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. **Le risque *a priori* peut être évalué à la parcelle** via la grille ACTA-De Sangosse (cette grille est utilisable pour toutes les cultures).

→ La grille est disponible [ici](#).

c. Analyse de risque

Aucun signalement n'est pour l'instant réalisé dans le réseau d'observation qui se met en place. Avec le retour du sec, les conditions pourraient devenir favorables à l'activité du ravageur. Le risque est faible.

2. Altises (petite altise : *Phyllotreta* sp. et grosse altise : *Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

Les altises sont des petits coléoptères qui occasionnent des morsures circulaires, perforantes ou non, de 1 à 2 mm dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Ces attaques pénalisent la culture lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est détruite.

La mise en place d'une cuvette enterrée à 1-2 cm du sol dès le semis, permet de détecter l'arrivée des grosses altises dans la parcelle. Pour les petites altises, observer en priorité les bordures de parcelle, notamment à proximité des anciens champs de colza.



Lorsque la culture est levée, une surveillance assidue est nécessaire, car les dégâts peuvent s'accumuler rapidement.

Des grosses altises sont observées dans 2 cuvettes sur 6. Ce n'est que le tout début du vol dont le pic se situe généralement sur la deuxième quinzaine de septembre.

Les dégâts foliaires observés sur les parcelles du réseau indiquent de faibles niveaux d'attaque sur les surfaces foliaires (5 %) et un nombre de pieds touché de moins de 25 %.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

c. Analyse de risque

Pour le moment le risque est faible. Toutefois, l'observation à la parcelle est indispensable pour juger de la dynamique d'accumulation des dégâts par rapport à la dynamique de croissance de la culture, d'autant plus que les conditions présentes et à venir vont être favorables au vol des grosses altises (température > 20°C survenant après une période plus fraîche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67 – Arvalis Institut du Végétal – CAC – Ampélys – Chambre d'Agriculture d'Alsace – Comptoir Agricole – CRISTAL UNION – Gustave MULLER – ETS ARMBRUSTER – ETS LIENHART – FREDON Grand Est – WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.
Relecture assurée par les Instituts Technique, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".